



affect

Association Française de Formation et d'Etude des Curatelles et des Tutelles

Colloque du 26 septembre 2015

* * *

ANTICIPER LA VULNERABILITE L'INFLUENCE DE LA VOLONTE DU MAJEUR PROTEGE SUR L'ACTION DU MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS « MJPM »

| PROGRAMME DE LA MATINEE | |
|--------------------------------|---|
| 8h30 | Café d'accueil des participants |
| 9h00 | OUVERTURE DU COLLOQUE <ul style="list-style-type: none">° Monsieur Georges DECOCQ – Professeur à l'université de Paris-Dauphine et Vice Président d'AFFECT° Madame Dominique FAURE – MJPM (21) et Secrétaire générale d'AFFECT |
| 9h15 | AUTONOMIE ET VULNERABILITE <ul style="list-style-type: none">° Madame Brigitte ESTEVE BELLEBEAU – Chercheur, Rattachée au laboratoire ERRAPHIS de Toulouse et Chargée de cours d'éthique à la faculté de médecine de Bordeaux |
| 10h00 | ANTICIPATION ET PROTECTION → LE MANDAT DE PROTECTION FUTURE → LA FIDUCIE → LE MANDAT A EFFET POSTHUME <ul style="list-style-type: none">° Madame Nathalie PETERKA – Professeur à la faculté de droit de l'Université de Paris-Est (UPEC), Directeur du Master 2 « Protection de la personne vulnérable » et Directeur du Master 2 « Droit privé des personnes et des patrimoines »° Madame Anne CARON DEGLISE – Magistrat, Présidente de chambre à la Cour d'Appel de Versailles° Maître Philippe JEAN – Notaire° un MJPM |
| 11h00 | Pause – Rencontre avec nos partenaires |
| 11h30 | ANTICIPATION ET PROTECTION (suite) → LE RECOURS AU SUBROGE TUTEUR ET SUBROGE CURATEUR <ul style="list-style-type: none">° Monsieur Gilles RAOUL-CORMEIL – Maître de conférences à la faculté de Caen et Directeur du Diplôme Universitaire « Protection juridique des personnes vulnérables »° Madame Séverine ROY-BERGBAUM – MJPM (33) |
| 12h00 | Débat avec la salle |
| 12h30 | Déjeuner |

PROGRAMME DE L'APRES-MIDI

| | |
|--------------|--|
| 14h30 | <p><u>LA PERSONNE DE CONFIANCE - LES DIRECTIVES ANTICIPEES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Monsieur Jean-Marie PLAZY – Professeur à la faculté de droit de l'Université de Bordeaux et Responsable du Diplôme Universitaire « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs » <p>→ EXPERIENCE DE LA PRATIQUE CONFRONTEE AU DROIT INTERNE</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Monsieur Denis BERTHIAU – Maître de conférences à l'Université de Paris 5 ◦ Docteur Philippe VEAUX – Médecin généraliste à Arcachon <p>→ POSITIONNEMENT DES INTERVENANTS FACE A LA VOLONTE EXPRIMEE DU MAJEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Monsieur Jean-Marie PLAZY ◦ Docteur May ANTOUN – Médecin gériatre et Présidente du cercle Aquitaine France Alzheimer ◦ Monsieur Frédéric MAILLARD – MJPM (16) et Président de la Chambre nationale des MJPM |
| 15h30 | Débat avec la salle |
| 15h45 | <i>Pause – Rencontre avec nos partenaires</i> |
| 16h00 | <p><u>POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS AU MINISTERE DE LA JUSTICE – ARTICULATION ENTRE LE CODE DE LA SANTE ET LE CODE CIVIL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Madame Anne CARON DEGLISE ◦ Docteur Olivier DRUNAT – Médecin gériatre, Chef de service de neuro-psychogériatrie à l'Hôpital Bretonneau Paris HUPNVS AP-HP et Coordinateur du Diplôme Universitaire « Expertise médicale dans le cadre de la protection des majeurs » (Paris Diderot) ◦ Madame Sylvie DE BELLABBRE – MJPM (75) |
| 16h45 | <p><u>ETAT DES LIEUX SUR L'ETHIQUE ET RAPPORT SUR L'ETHIQUE</u></p> <p>CHANTIER OUVERT PAR AFFECT EN 2012 , TRAVAUX SUIVIS PAR MADAME ANNE CARON DEGLISE DANS LE CADRE DU COMITE NATIONAL POUR LA BIENTRAITANCE ET LES DROITS DES PERSONNES AGEES ET DES PERSONNES HANDICAPEES</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Madame Anne CARON DEGLISE ◦ Monsieur Georges DECOCQ ◦ Madame Anne-Laure ARNAUD – MJPM (31) et Présidente de la Fédération nationale des MJPM indépendants (FNMJI) ◦ un MJPM |
| 17h15 | Débat avec la salle |
| 17h30 | <p><u>SYNTHESE DU COLLOQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Monsieur Jean HAUSER – Professeur émérite de l'Université de Bordeaux (faculté de Droit) |
| 18h00 | Cérémonie de remise des diplômes |
| 18h30 | <i>Cocktail de clôture</i> |

Le Colloque se déroulera au **PALAIS DES CONGRES,**
Boulevard Veyrier Montagnères à ARCACHON (33120)

*Dans le cadre de la formation continue,
des attestations de présence pourront être délivrées, sur demande.*

Siège : Maison des Associations, BAL 13, 11 rue Caillaux, 75013, PARIS

Adresse Administrative : Résidence Aquitaine, 35 Boulevard du Général Leclerc, 33120, ARCACHON

Tel. : 05 56 66 92 87 / 06 74 87 16 46 – Courriel : affect-France@orange.fr

*Enregistrement en qualité d'organisme de formation,
en date du 21 décembre 1998 sous le numéro 11753112575.*

*Centre de formation agréé pour dispenser la formation de tuteurs aux majeurs protégés
suivant arrêté de Monsieur le Préfet de la Région Ile de France en date du 4 mars 2004,
portant le numéro 2004-10,6 confirmé par délégation de la Préfecture IDF du 2 Janvier 2011.*

-TVA non applicable suivant l'article 293B du CGI - Numéro Siret : 420 481 236 00024 – Code APE : 9499Z -

RESERVATION "COLLOQUE 2015"

Compte tenu d'un nombre limité de places,
 nous vous conseillons de **faire une pré-réserve**, coupon réponse ci-dessous,
par mail à l'adresse suivante :
colloque-affect@orange.fr

Réserve à confirmer avant le 31 août 2015,
par courrier avec votre paiement à l'adresse suivante :

AFFECT - Résidence Aquitaine, 35 boulevard du Général Leclerc, 33120, ARCACHON -

| COUPON REPONSE | | | | |
|---|-------------------|----------|------------------------|-------|
| FICHE TARIFAIRE 2015 | | | NOMBRE DE RESERVATIONS | TOTAL |
| * Présence au Colloque | - Adhérent AFFECT | 115,00 € | x | = |
| | - Non Adhérent | 145,00 € | x | = |
| * Repas du Midi | | 40,00 € | x | = |
| * Cocktail | | 15,00 € | x | = |
| * Cotisation annuelle d'adhésion à AFFECT | | 80,00 € | x | = |
| SOIT MONTANT TOTAL A REGLER | | | | € |
| Vos COORDONNEES | | | | |
| Nom – Prénom | | | | |
| Adresse, Téléphone, Courriel | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

- Certificat National de Compétence : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs, option « MJPM - Mesure judiciaire à la protection des majeurs »
PARIS : ouverture de la session en Octobre 2015
- Certificat National de Compétences : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs, option « MAJ - Mesure d'Accompagnement Judiciaire »
PARIS : ouverture de la session en Octobre 2015
- Formation de Assistant(e) Tutélaire / Secrétaire spécialisé(e)
PARIS : Ouverture de la session en Janvier 2016
BORDEAUX : Ouverture de la session en Octobre 2015
- Formation d'Administrateur ad'hoc des mineurs : Exercer dans le cadre de procédures civiles ou pénales pour y représenter les enfants mineurs

- Formations Continues

Les formations continues sont programmées tout au long de l'année.

La liste des thèmes, figure aussi sur notre site « <http://www.affect-france.com/> » :

- La prévention du burn-out, épuisement professionnel
- Les obligés alimentaires et l'aide sociale
- Appréhender et maîtriser l'analyse de patrimoine
- Posture du MJPM face à la violence
- La fiscalité
- Les responsabilités en droit des personnes protégées.
- L'hospitalisation et les soins sous contrainte.
- Relation et approche de la personne âgée (projet d'entrée en EHPAD)
- Fondement et principe de la rémunération, fiches et états.

Retrait des dossiers et informations : affect-france@orange.fr

Responsable pédagogique : Madame Jacqueline JEAN - Présidente Affect

Responsable de la Formation : Madame Chantal LECUONA

Tél : 05 56 66 92 87 / 06 74 87 16 46

FORMATION AFFECT EN PARTENARIAT AVEC L'UPEC (Faculté de Droit Paris-Est)

- Master 2 Protection de la personne vulnérable – avec possibilité de délivrance du CNC de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs, option « MJPM - Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs »

Début des enseignements en Septembre 2015

Directrice : Madame Nathalie PETERKA

Responsable de la Formation : Monsieur William MONTHEZIN - 01 56 72 60 36

Retrait des dossiers et informations : formationcontinue-droit@u-pec.fr

Siège : Maison des Associations, BAL 13, 11 rue Caillaux, 75013, PARIS

Adresse Administrative : Résidence Aquitaine, 35 Boulevard du Général Leclerc, 33120, ARCACHON

Tel. : 05 56 66 92 87 / 06 74 87 16 46 – Courriel : affect-France@orange.fr

Enregistrement en qualité d'organisme de formation,

en date du 21 décembre 1998 sous le numéro 11753112575.

Centre de formation agréé pour dispenser la formation de tuteurs aux majeurs protégés

suivant arrêté de Monsieur le Préfet de la Région Ile de France en date du 4 mars 2004,

portant le numéro 2004-10,6 confirmé par délégation de la Préfecture IDF du 2 Janvier 2011.

-TVA non applicable suivant l'article 293B du CGI - Numéro Siret : 420 481 236 00024 – Code APE : 9499Z -